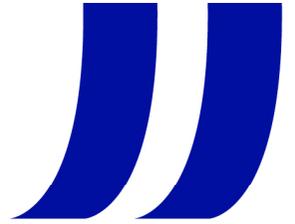


Atelier entretien professionnel et objectifs

Réseau des secrétaires généraux

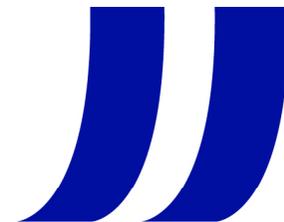


Déroulé



- Qu'est-ce qu'un objectif ?
- Le rôle de l'encadrant
- Définissons ensemble une banque d'objectifs à destination des encadrants

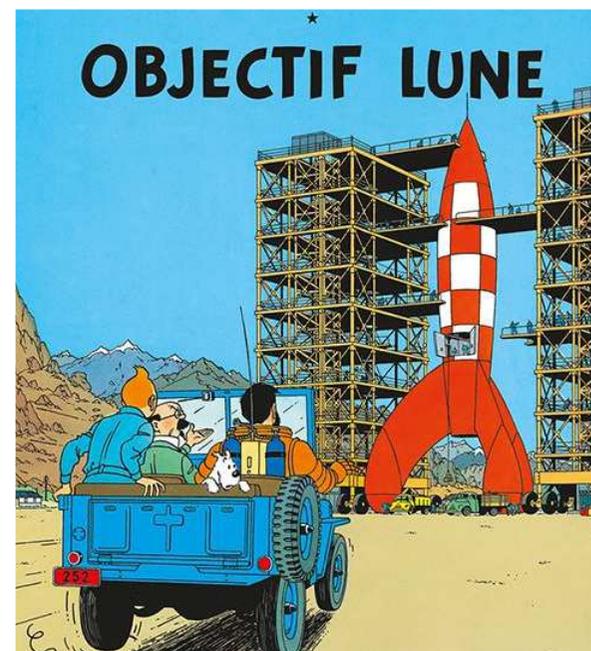
Qu'est-ce qu'un objectif ?



Dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation, un objectif professionnel est un but clairement défini, convenu entre l'agent et son encadrant, qui vise à orienter les actions de l'agent sur une période donnée.

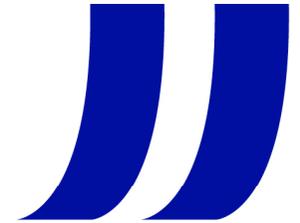
Un **objectif professionnel** peut être analysé à travers trois dimensions principales : le **savoir**, le **savoir-faire**, et le **savoir-être**.

"D'ici un an, je veux être capable de coordonner une équipe de 5 personnes (savoir-faire), en utilisant des outils tels que les différents référentiels dont je dispose (savoir) tout en renforçant ma capacité à communiquer efficacement avec les membres de l'équipe (savoir-être)."

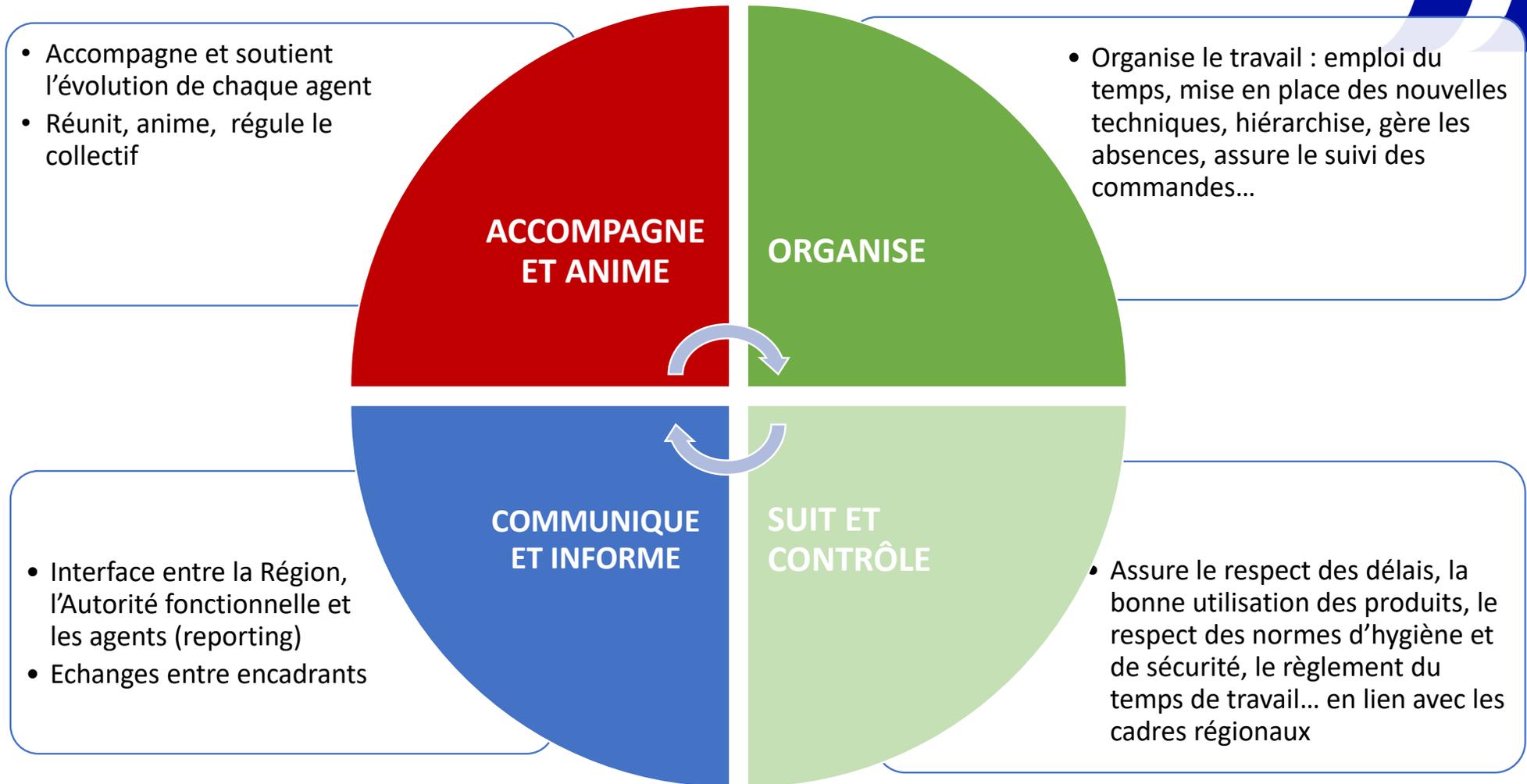


Pour fixer les objectifs de l'année : pensez SMARTS !

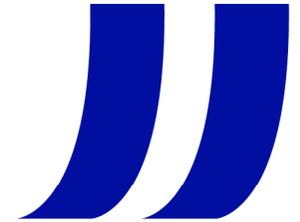
6 critères à respecter pour fixer des objectifs efficaces



Rappel du rôle de l'encadrant



Travail réalisé en atelier



Lors du groupe de travail, les Secrétaires Généraux ont travaillé sur des exemples d'objectifs et d'indicateurs associés autour de 4 thématiques : organise, communique et informe, accompagne et anime, suit et contrôle.

Prochaines étapes

A partir des travaux du groupe, la Direction de l'Education rédige une liste d'objectifs avec des indicateurs. Cette banque d'objectifs vise à vous fournir des exemples pour vous appuyer dans la rédaction des objectifs des encadrants lors de l'entretien annuel.

Un travail avec les conseillers métiers est également en cours pour que vous puissiez disposer d'objectifs métier.

Cette banque d'objectifs vous sera transmise via la lettre des Secrétaires Généraux en avril, avant la période des entretiens professionnels.